

Cette lettre vous présente chaque trimestre la situation de la région Pays de la Loire en matière de développement des énergies éolienne et photovoltaïque.

Outre les chiffres-clés, elle vous apporte des informations sur les sujets d'actualité, ainsi que sur certains faits et réalisations marquants dans la région, intéressant ces filières énergétiques renouvelables.

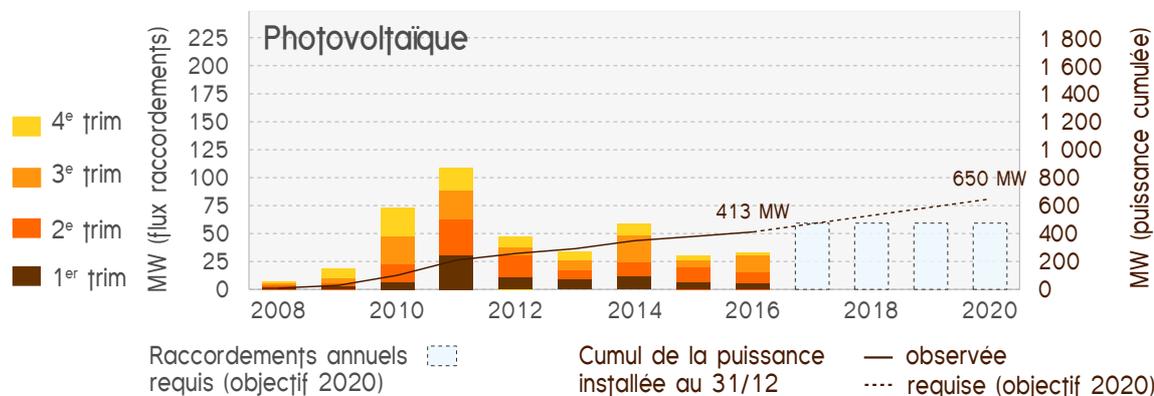
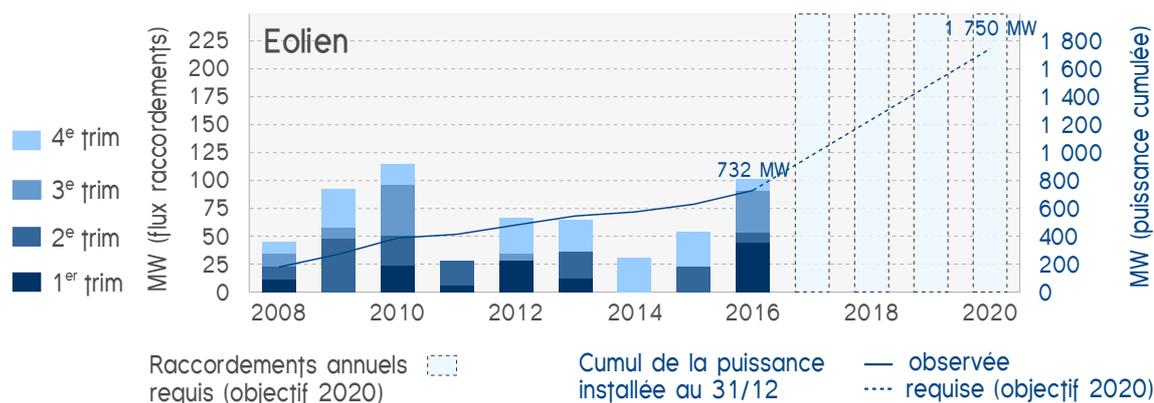
Mission énergie et changement climatique

février 2017

Productions régionales d'électricité éolienne et photovoltaïque au 31/12/2016

	Éolien terrestre							Photovoltaïque		
	Nombre et puissance cumulée des parcs éoliens						Production d'électricité depuis le 01/01/2016	Nb et puissance cumulée des installations raccordées au réseau	Production d'électricité depuis le 01/01/2016	
	En cours d'instruction (1)		Autorisés (1) (raccordés ou non)		Autorisés et raccordés au réseau HTA					
	source DDT(M)		source DDT(M)		source Enedis et SOeS		source Enedis	source Enedis	Estimations DREAL	
nb	MW	nb	MW	nb	MW	GWh (2)	nb	MW	GWh (2)	
44	11	116,7	44	447,3	33	320,0	578,4	11 680	97,1	105,9
49	2	16,8	22	241,9	10	102,5	155,8	8 297	92,5	100,4
53	1	12,5	19	199,3	12	99,5	174,0	3 637	31,4	34,5
72	6	84,5	8	75,3	2	18,8	ss	5 247	54,2	60,3
85	6	87,4	27	298,5	22	191,5	315,0	12 370	137,7	140,9
Région	26	317,8	120	1262,3	79	732,3	1223,3 + Sarthe	41 231	413,0	442,0

ss : secret statistique



1 Données ne tenant pas compte pour certains projets de la nécessité d'obtention d'une autorisation au titre de la législation sur les installations classées

2 1 GW (gigawatt) = 1 000 MW (mégawatt) = 1 000 000 kW (kilowatt)

1 GWh (gigawatt-heure) = 1 000 MWh (mégawatt-heure) = 1 000 000 kWh (kilowatt-heure)

Éolien

Taux de couverture moyen de la consommation par la production éolienne en 2016

Le taux de couverture moyen de la consommation par la production éolienne a été de 4,5 % dans la région (4,3 % au niveau national). Pour en savoir plus, consultez le panorama de l'électricité renouvelable en 2016, sur le [site Internet de RTE](#).

Solaire photovoltaïque

Taux de couverture moyen de la consommation par la production solaire en 2016

Le taux de couverture moyen de la consommation par la production solaire a été de 1,6 % dans la région (1,7 % au niveau national). Pour en savoir plus, consultez le panorama de l'électricité renouvelable en 2016, sur le [site Internet de RTE](#).

Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) et autoconsommation

L'appel à projets TEPCV a pour objectif d'accompagner les collectivités qui engagent un programme d'économies d'énergie et de production d'énergies renouvelables.

Le mercredi 8 février 2017, les lauréats de cet appel à projets dans les Pays de la Loire, élus et techniciens, ont été conviés par le préfet de région et la préfète du Maine et Loire à un [séminaire](#), organisé à Angers, sur le site de Terra Botanica, avec pour objectif de susciter échanges et partages d'expériences.

L'occasion de rappeler ici que, dans le cadre de leur programme d'actions, plusieurs territoires ont choisi de mettre en œuvre des projets d'installations photovoltaïques avec autoconsommation de l'électricité produite. Il s'agit en particulier des communautés de communes du Mont des Avaloirs (53) et du Pays des Herbiers (85) et des communes de Sucé-sur-Erdre (44), Pénestin (56, CAPA) et Corcoué-sur-Logne (44, SCOT du Pays de Retz).

Cadastre solaire de Nantes métropole : nouvelles fonctionnalités

La métropole de Nantes s'est donnée pour objectif de doubler la production d'énergie renouvelable sur son territoire d'ici 2020, et de la tripler d'ici 2030.

Pour permettre au citoyen de contribuer à l'atteinte de cet objectif, la collectivité propose depuis l'automne dernier un cadastre solaire (cf. [lettre trimestrielle éolien-photovoltaïque n°22](#) pour une présentation plus détaillée).

Cet outil, permettant initialement d'estimer la rentabilité attendue d'un projet avec vente totale de l'électricité produite, propose dorénavant la possibilité d'étudier la rentabilité d'un projet avec autoconsommation de l'électricité produite ainsi que celle d'un projet solaire thermique.

Pour en savoir plus, consultez le cadastre solaire de Nantes métropole sur le [site Internet de la start'up In Sun We Trust](#), et découvrez d'autres actions concrètes de la métropole pour le développement de la filière : [centrale solaire de Beaulieu](#), [future centrale du MIN](#).



À savoir aussi

Guide "LE SOLAIRE THERMIQUE – installations d'eau chaude sanitaire collectives"

L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et l'agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire se sont associées pour la réalisation et la diffusion d'un [guide relatif aux installations solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire collectives](#).

Ce document s'adresse aux porteurs de projets d'installations d'eau chaude sanitaire collectives et aux professionnels de la filière solaire pour la mise en œuvre des bonnes pratiques et l'accompagnement du maître d'ouvrage dans le cadre de leurs missions.

Il centralise toutes les informations utiles à la bonne conduite d'une installation solaire collective et rappelle les indicateurs et chiffres clés à connaître. Il apporte également un éclairage sur les différents points de vigilance qui permettront aux responsables, aux propriétaires et aux exploitants de gérer de manière optimale leur installation.

La DREAL remercie RTE Ouest, Enedis Ouest, la DDTM 44, la DDT 49, la DDT 53, la DDT 72, la DDTM 85 et l'ADEME pour la mise à disposition des informations utilisées dans le présent document.

Contact : *Olivier Giacobi*
mecc.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Mission énergie et
changement climatique

5, rue Françoise Giroud
CS 16326
44263 NANTES cedex22
Tél : 02 72 74 73 00

Directrice de publication :
Annick Bonneville

ISSN : 2109-0025